

LA SITUATION RELIGIEUSE EN FRANCE

LES PÉRILS DE L'HEURE PRÉSENTE

(Suite et fin)

Nous publions la troisième partie de la lettre de Mgr de Belley à son clergé sur les périls de l'heure présente. Elle intéressera autant que la première, par ses vues si nettes des dangers de la situation, et ses conseils pratiques dont tous les catholiques peuvent faire leur profit. La deuxième ne s'adressant absolument qu'à son clergé, ne lui donne guère que des avis qui ne sauraient profiter qu'à lui, nous n'avons pas jugé à propos de la reproduire. Ceux de nos lecteurs qui désireraient en prendre connaissance la trouveront dans le Tome LVI des *Questions actuelles*.

“Mais le péril le plus grand, celui contre lequel je tiens surtout à vous prévenir, Messieurs, c'est celui de la désunion ; c'est l'oubli du respect de la hiérarchie et de l'obéissance due à l'autorité ; c'est l'invasion, dans le clergé, de ces idées subversives qui désolent la société civile et la conduisent à l'anarchie.

Nos ennemis voudraient nous diviser : ils cherchent à séparer le clergé séculier du clergé régulier, les prêtres des évêques, le clergé de France d'avec Rome.

C'est contre le clergé régulier que sont en ce moment dirigés les premiers coups. Aux évêques on fait remarquer que les religieux sont exempts de leur juridiction, qu'ils échappent à notre autorité et à notre direction, que nous n'avons point d'action sur eux, que nous sommes dépourvus de tous moyens de réprimer leurs écarts, qu'ils nous dérobent nos meilleurs sujets, qu'ils font concurrence à nos établissements et à nos œuvres. Aux prêtres on dira : “Pourquoi les employez-vous ? Ne pouvez-vous pas bien vous passer d'eux ? Ne les valez-vous pas ? En les employant, vous semblez avouer votre infériorité. Il détournent à leur profit la confiance des âmes pieuses et les aumônes des personnes charitables ; tandis que la chapelle est dans l'abondance et dans le luxe, l'église et les institutions paroissiales manquent du nécessaire.”